

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Militärausbildung
Akteure	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS; -2022)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Burgos, Elie
Huguenet, François

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie; Huguenet, François 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Militärausbildung, Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS; -2022), 1999 - 2008*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militäreinsätze	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
WEF	World Economic Forum

DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
WEF	World Economic Forum

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Plusieurs exercices impliquant une ou plusieurs armées étrangères se sont déroulés lors de la période sous revue. Notamment, 1'100 soldats de l'armée suisse et 400 de l'armée française se sont livrés à un exercice « **Léman 99** » de simulation de catastrophe dans le région genevoise. Les forces aériennes suisses, françaises et autrichiennes ont également collaboré pendant cinq jours dans le cadre d'un exercice intitulé « **Amadeus 99** » visant à surveiller en commun l'espace aérien et 71 soldats de char ont effectué un **cours de répétition en Suède**. Un exercice d'état-major helvético-autrichien (**Rheintal 99**) a également mobilisé 500 militaires en Suisse orientale et six avions de chasse F-16 hollandais sont venus durant une semaine s'entraîner en Suisse avec les F/A-18. L'ASIN a protesté contre cette augmentation des activités de la Suisse avec l'étranger.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.05.2000
FRANÇOIS BARRAS

Les armées suisses et françaises ont procédé à un échange de troupes blindées dans le cadre d'un cours de répétition en terrain non traditionnel. Une compagnie de chars 18 appartenant à la brigade blindée 1 est partie dans la Marne durant une vingtaine de jours. 12 chars Léopard et une septantaine d'hommes ont ainsi pu réaliser un exercice sur une zone d'engagement plus vaste que celle rencontrée en Suisse. De leur côté, les troupes françaises se sont installées durant deux semaines sur la place d'armes de Wicheln (SG) et de Hinterrhein (GR). Cette coopération, totalement inédite dans le cadre d'une instruction, a soulevé les **critiques de l'ASIN** qui y a vu un plébiscite insidieux en faveur de l'armement des troupes suisses à l'étranger.²

Militärorganisation

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 09.12.2008
ELIE BURGOS

Dans le cadre du projet 1 et de **l'élimination des divergences**, le **Conseil national** a maintenu, par 98 voix contre 75, son refus d'autoriser à titre exceptionnel les cours de répétition à l'étranger pour les soldats de milice. Suivant l'avis du Conseil des Etats et de la majorité de sa commission, le Conseil national a par contre décidé, par 93 voix contre 85, que le personnel militaire – c'est-à-dire les militaires de métier et les militaires contractuels – pourrait être tenu d'effectuer des services d'instruction et des engagements à l'étranger dans le cadre du service de promotion de la paix et du service d'appui. Des divergences avec la chambre haute ont subsisté au sujet de l'approbation de ces engagements par l'Assemblée fédérale: le Conseil national a adhéré – avec la voix prépondérante de sa présidente – à la proposition de la majorité, selon laquelle les engagements armés comptant plus de 30 militaires ou de plus de trois mois devraient être approuvés au préalable par les chambres. La possibilité de déléguer au Conseil fédéral les compétences relatives à la poursuite des engagements armés a également été rejetée. Le Conseil national s'est toutefois aligné, par 120 voix contre 54, sur la décision du Conseil des Etats concernant le service d'appui, rejetant au passage une proposition de minorité emmenée par Eric Voruz (ps, VD), qui voulait s'en tenir à la décision initiale du Conseil national (interdiction des services d'appui prévisibles et de longue durée). Les députés ont été sensibles aux arguments de la majorité de la commission, qui a mis en évidence qu'une telle interdiction rendrait impossibles des engagements de l'armée comme ceux accomplis à l'occasion de l'Euro 08, du WEF de Davos ou d'autres sommets internationaux. Concernant l'approbation des services d'appui par le parlement, le Conseil national a maintenu sa décision selon laquelle les services d'appui de plus de trois semaines ou nécessitant la mobilisation de plus de 2000 militaires devraient être approuvés au plus tard lors de la session ordinaire suivant le début de l'engagement. Enfin, il s'est rallié au Conseil des Etats, par 106 voix contre 74, quant à la possibilité de permettre au Conseil fédéral d'astreindre le personnel civil du DDPS à effectuer des engagements à l'étranger.³

1) TG, 1.7.99 et presse du 2.7.99; TG, 23.10.99; TA, 2.11.99; 24h, 13.11.99; NZZ, 23.11.99.

2) LT, 11.4.00; 24h, 20.5.00.

3) BO CN, 2008, p. 1247 s., 1577 et 1758 ss.; Dans le cadre de ces débats parlementaires, l'ASIN a annoncé son intention de lancer le référendum contre d'éventuels cours de répétition à l'étranger (LT et NZZ, 7.11.08).